

primitive en quatrains, fournie par les deux manuscrits des xv^e et xvi^e siècles de la Bibliothèque nationale.

Cette ancienne version ne se rencontre pas seulement, d'ailleurs, dans les manuscrits. Plusieurs églises, notamment celle d'Ambrières, au diocèse de Laval, en possèdent aussi un texte gravé dans la pierre de leurs murs ou de leurs piliers. A Ambrières, il est affiché à l'entrée du chœur. Ce pieux usage dénote une dévotion particulière des fidèles de cette époque au Décalogue ; il est la preuve aussi de l'antériorité de la version en dix quatrains sur l'autre. Celle-ci procède donc de la première, que l'on trouva plus commode et plus pratique de réduire en une rédaction plus simple et plus expressive, ne comprenant plus que dix distiques.

Ce travail se fit de bonne heure, comme en témoigne le *Livre de Jésus*. Le talent poétique du xv^e siècle s'était exercé à traduire en des vers, où déjà se montre l'alternance des rimes, le Décalogue mosaïque rappelé dans l'Evangile ; l'âge suivant s'empara de l'œuvre pour en tirer un texte plus simple et plus accessible à la mémoire de tout le monde.

C'est sous cette adaptation populaire que le Décalogue français s'est propagé dans l'usage et a fini par s'accréditer, en France, surtout quand il eut reçu une sorte de consécration dans le catéchisme de Meaux, rédigé, comme on le sait, par Bossuet lui-même. La forme naïve et simpliste de cette Table de la Loi, qui choque aujourd'hui certains esprits, parut au grand écrivain et orateur la plus propre à en graver les préceptes dans la mémoire du peuple et à les faire passer dans la pratique.

Le catéchisme national publié par ordre de Napoléon 1^{er} et qui n'est, en grande partie que la reproduction de celui de Meaux, a donné définitivement droit de cité en France, à ce formulaire en bouts-rimés des Commandements de Dieu. Avec quelques variantes locales, il est, depuis un siècle, la *lex agendi* du peuple catholique de France. Nous savons maintenant par la composition primitive en vers dont il dérive, qu'il remonte au moins au xv^e siècle.

ARTHUR LOTH.

